



automne HIVER 2016-2017

ACTIVITÉS DE vacances



Jeunesse à Bruxelles asbl
Secrétariat des activités de vacances
Avenue de l'Héliport 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be
Horaires d'ouverture :
9h00-13h00 et 13h30-17h00

Périodique
de l'asbl **Jeunesse à Bruxelles**
Bulletin n°59 - Automne-Hiver 2016-2017

Editeur responsable
F. Hariche - Avenue de l'Héliport 56
1000 Bruxelles

Avec le soutien de



LE MOT DE L'ÉCHEVINE

Chers parents,

Je suis ravie de vous retrouver au terme d'un chaleureux été qui, je l'espère, vous a laissé d'agréables souvenirs. Les plumiers, stylos, cahiers et livres scolaires ont déjà pris place sur les pupitres depuis la rentrée des classes. Il est donc grand temps de vous proposer des moments de détente en vous présentant notre nouveau programme d'activités.

Pendant les vacances d'automne, du 31 octobre au 4 novembre 2016, neuf stages seront organisés pour les enfants de 3 à 12 ans. Les enfants auront le choix entre des activités et disciplines aussi variées les unes que les autres! Ils pourront s'essayer à la gravure, à la vidéo performance, à la danse contemporaine et création en papier. Pour les amateurs de musique, les stages «sur les traces du petit poucet», «merlin l'enchanteur» ou encore «les petites étoiles de la chanson» proposeront aux enfants diverses activités musicales et scéniques. Pour les plus créatifs, les stages d'arts plastiques «Tchou Tchou» et «So British» transporteront artistiquement les enfants dans l'univers des trains belges et de la culture du Royaume-Uni! Autant dire qu'il y en a pour tous les goûts.

Nous organisons également un séjour d'immersion en néerlandais à la mer pour les enfants de 6 à 12 ans. Ce séjour «Samen op de boer» sensibilisera les enfants aux questions environnementales et écologiques. La visite d'une ferme pédagogique néerlandophone est également au programme!

Durant les vacances d'hiver, du 27 décembre 2016 au 6 janvier 2017, nous mettrons à l'honneur le légendaire roman d'aventures de Robert Louis Stevenson : «L'île au trésor». Une occasion de conter, chanter, danser, représenter, jouer, symboliser et s'inspirer de cette incroyable histoire et terminer ainsi l'année 2016 en beauté.

Notre traditionnel séjour au ski pour les enfants de 10 à 13 ans est bien entendu prévu durant les vacances de carnaval 2017. L'occasion rêvée pour les amateurs de glisse, de neige et de sensations fortes de profiter du grand air des montagnes françaises.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, recevez, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Faouzia Hariche
L'Echevine de l'Instruction Publique,
de la Jeunesse et de la Petite Enfance.



Planning été

Toutes les activités proposées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles, mandatée par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, sont agréées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Elles accueillent vos enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle, en primaire ou en secondaire).

LES STAGES

p. 4

Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2016

Sur les traces du petit Poucet	p. 5
Les petites étoiles de la comédie musicale	p. 5
Merlin l'enchanteur	p. 5
Tchou Tchou!	p. 6
So British	p. 6
Le corps papier	p. 7
Illusoire	p. 7
Ma vidéo performance	p. 8
Omnisport et natation	p. 8

Modalités pratiques

p. 9

LES SÉJOURS

p. 12

Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2016

Séjour à Mariakerke - Samen op de boer!	 6 à 12 ans	p. 13
---	--	-------

Du vendredi 24 février au samedi 4 mars 2016

Séjour au Ski - Tout schuss!	 10 à 13 ans	p. 14
------------------------------	---	-------

Modalités pratiques

p. 15

LES PLAINES

p. 18

Du mardi 27 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017

Thème des plaines de vacances: L'île aux trésors	p. 19
Adresses des plaines de vacances	p. 20

Modalités pratiques

p. 21

MODALITÉS PRATIQUES STAGES

Les stages accueillent vos enfants pendant une semaine, du lundi au vendredi. Autour d'un thème, les enfants découvrent de nouvelles disciplines dans un cadre chaleureux et ludique où place est laissée à la créativité et à l'épanouissement, le tout entrecoupé de moments de pure détente. animateurs et enfants portent ensemble un projet tout au long de la semaine. Le dernier jour du stage est souvent l'occasion de présenter le travail effectué par les enfants aux parents à travers un spectacle ou une exposition. Lors de certains stages, les enfants auront la possibilité de partir en excursion.

Les stages sont des lieux d'apprentissage de la vie en groupe : le respect de l'autre, le partage, la collaboration et l'expression. L'autonomie de chacun, y compris des plus petits, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés.

 Arts plastiques

 Théâtre et expression corporelle

 Sport / Psychomotricité

 Nature / Géographie

 Multimédias

 Musique / Danse



STAGES AUTOMNE

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2016

Attention, les stages seront fermés le **mardi 1^{er} novembre 2016** (jour férié)

Sur les traces du petit Poucet

24 enfants de 3 à 5 ans

École maternelle Léopold 1^{er}
Rue Laneau, 5 – 1020 Bruxelles

Baladons-nous dans les bois tant que le Petit Poucet y sera! Ramassons-y marrons, pommes de pins, feuilles, pierres et autres trésors. Durant cette semaine, tissons entre nous une jolie histoire et mettons la en scène avec un brin de musique, de danse et de créations artistiques. Alors prêts à suivre les traces du Petit Poucet?

En partenariat avec les Jeunesses musicales



Les petites étoiles de la comédie musicale

16 enfants de 3 à 6 ans

Ecole maternelle de la Buanderie
Rue de la Buanderie, 33 – 1000 Bruxelles

Bienvenue dans l'univers de la comédie musicale où nous découvrirons la graine d'artiste qui réside en chacun de nous. Chantons, dansons, jouons, créons des personnages, imaginons les plus belles histoires et mettons-les en scène sous la forme d'une comédie musicale. Ce sera l'occasion de vivre les joies de la vie en groupe, de la création collective.



Merlin l'enchanteur

16 enfants de 3 à 6 ans

Ecole maternelle Adolph Max
Rue Charles Quint, 27 – 1000 Bruxelles

Entrons au cœur du moyen-âge en compagnie du célèbre magicien et maître en sortilèges Merlin l'enchanteur! Revivons la fabuleuse histoire d'Arthur, ce petit écuyer aidé par le grand Merlin pour qu'il réussisse la légendaire épreuve de l'épée magique d'Excalibur. Une fois devenu roi, entouré des chevaliers de la table ronde, il aboutira à la quête du Graal. Revisitons ensemble cette histoire, rythmons cet enchantement avec nos petits instruments et mettons en scène, peignons et illustrons ces personnages.

En partenariat avec les Jeunesses musicales



STAGES automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2016

Attention, les stages seront fermés le **mardi 1^{er} novembre 2016** (jour férié)

Tchou Tchou!



16 enfants de 4 à 7 ans

■ *Ecole maternelle des Pagodes*
Avenue de Versailles 89 - 1020 Bruxelles

Découvrons l'univers des trains belges et leur passionnante histoire à travers les siècles! Le réseau ferroviaire belge est le plus ancien du continent européen et s'est étendu à toute vapeur! Au programme: visite du TrainWorld, confection de maquettes, de trains miniatures, de cartes, de képis, de tickets de voyage... Transformons-nous le temps d'une semaine en voyageurs, chefs de gare, cheminots et pionniers! Chers amoureux de voyage en train, donnons-nous rendez-vous sur le quai de Jeunesse à Bruxelles avant le coup de sifflet!



So British



28 enfants entre 4 et 7 ans

■ *Ecole maternelle de la Marolle*
Rue Sainte Thérèse, 1 - 1000 Bruxelles

Welcome to Great Britain, cette magnifique île du Nord-Ouest de l'Europe. Découvrons sa richissime culture en passant par la fameuse capitale de Londres y observer le Big Ben, le Tower Bridge, Buckingham palace. Laissons-nous ensuite porter par les sons mélodieux des cornemuses écossaises avant de nous retrouver autour du traditionnel «tea time» où nous dégusterons ensemble une savoureuse «cup of tea» accompagnée de scones, cupcakes et appel pie! Ready to travel? Let's go to Great Britain!

STAGES automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2016

Attention, les stages seront fermés le **mardi 1^{er} novembre 2016** (jour férié)

Le corps papier



16 enfants de 6 à 9 ans

■ *Ecole préparatoire Dachsbeck*
Rue de Rollebeek 22 - 1000 Bruxelles

Créons ensemble une rencontre entre le corps humain et le corps de papier. Inspirons-nous d'abord des squelettes des premiers hommes. Mettons-nous ensuite en mouvement, en passant de l'état d'être inanimé à celui d'être animé. Transformons le papier jusqu'à ce qu'il se mette à danser. A la manière d'un sculpteur ou d'un marionnettiste, nous danserons cette rencontre.



Illusoire



16 enfants de 6 à 9 ans

■ *Institut Bishoffsheim*
Rue de la Blanchisserie, 52 - 1000 Bruxelles

Découvrons l'univers de l'édition avec ses techniques de gravure et d'illustration. Créons ensemble une histoire faite de nos personnages, de nos paysages et de nos rencontres. Visitions un véritable centre de gravure et familiarisons-nous avec les différentes étapes d'impressions. Imaginons, inventons, gravons et illustrons l'histoire qui nous plaira.

STAGES automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2016

Attention, les stages seront fermés le **mardi 1^{er} novembre 2016** (jour férié)

Ma vidéo performance

14 enfants de 8 à 12 ans

■ Espace Magh
Rue du Poinçon, 17 – 1000 Bruxelles

Découvrons ensemble l'envers des décors du 7^{ème} art! Inititions-nous aux différents moyens et techniques utilisés par les cinéastes. Une occasion rêvée de s'intéresser aux différentes étapes d'une production audiovisuelle et d'en apprendre plus sur les rudiments allant de la prise de vue au montage final en passant par le son et la lumière. Nos animateurs aux multiples casquettes se feront une joie de partager les secrets du monde du cinéma!



Omnisports et Natation

30 enfants de 6 à 12 ans

■ Centre culturel et sportif Pôle Nord
Chaussée d'Anvers 208- 1000 Bruxelles

Courir, sauter, jouer, nager. Voici un stage pour ceux qui aiment bouger ! Défoulons-nous et amusons-nous ensemble au cours d'une semaine d'activités sportives variées. Au programme de ces olympiades : volley, basket, indiaka, crosse canadienne, baseball... sans oublier la natation tous les après-midi. À vos baskets et vos maillots de bain! Prêts? Feu... Partez!



MODALITÉS PRATIQUES STAGES

Inscriptions

Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Qui?

Les stages sont accessibles à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, indépendamment de la commune où ils résident ou de la localisation de l'école qu'ils fréquentent.

Comment s'inscrire ?

1. Complétez le bulletin d'inscription (en page centrale) et faites-le nous parvenir soit :
 - par fax (02/274.21.20) ;
 - par courrier (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles) ;
 - par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be) ;
 - en vous rendant directement dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles).

Attention: si vous ne souhaitez pas maintenir votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 11 "Comment annuler".

2. Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement, ainsi que plus de précisions concernant le programme du stage, le matériel à apporter, etc. Dans ce courrier, vous trouverez également une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis le premier jour au responsable du stage.

S'il n'y a plus de place disponible pour le stage demandé, le coordinateur des stages prendra contact avec vous pour vous le signaler et éventuellement vous proposer un autre stage, dans la limite des places disponibles.

Une fois le paiement effectué, l'inscription est effective et en ordre.

3. Les enfants qui nécessitent une attention médicale particulière (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique,...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des Activités de Vacances.

Tout traitement médical devra **obligatoirement** être accompagné d'une attestation médicale valable ainsi que de la posologie et la durée du traitement.

MODALITÉS PRATIQUES STAGES

Tarifs

Combien?

- **Tarif plein:** 75 €

- **Tarif préférentiel** (accordé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130) ou qui ont un parent membre du personnel communal): **50 €**. A partir du deuxième enfant d'une même famille inscrit aux mêmes dates et bénéficiant du tarif préférentiel, une réduction de 20% est accordée (tarif dégressif).

- **Tarif social*** (pour les familles bénéficiant du tarif social): **12 €**

***Le tarif social** est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130).

Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

La demande doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début des activités. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

La demande de tarif social doit être introduite par écrit accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que

- d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles

OU

- d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois.

Cette demande doit être adressée à l'attention de Mme l'Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse, et de la Petite Enfance - Jeunesse à Bruxelles asbl - Secrétariat des activités de vacances - Av. de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles.

Comment payer ?

Le paiement s'effectue à l'aide du bulletin de virement joint au dossier de confirmation.



MODALITÉS PRATIQUES STAGES

Comment annuler?

Si vous ne désirez pas maintenir l'inscription de votre enfant, il est impératif de le faire savoir par **écrit** au secrétariat des activités de vacances avant le **vendredi 14 octobre 2016** (même si le paiement n'a pas encore été effectué).

Les parents qui ne nous ont pas communiqué leur demande d'annulation par écrit et dans les délais escomptés se verront réclamer des frais administratifs à hauteur de 20% du montant total (sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant).

Après le début de l'activité, aucun remboursement ne sera effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant).

Que comprend le tarif?

- La participation à toutes les activités et excursions qui se déroulent pendant la semaine ;
- Un goûter à 16h ainsi que des rafraîchissements.

Pour les repas :

Les enfants doivent apporter leur repas tartines et une collation. Soucieux de l'environnement, nous sollicitons votre collaboration pour réduire les déchets : préférez les boîtes à tartines et gourdes. Evitez les berlingots, canettes et le papier aluminium... Merci !

Horaires :

8h-9h : accueil et jeux libres

9h-16h : activités

16h-17h30 : détente et jeux libres

Attention, les stages seront fermés le **mardi 1^{er} novembre 2016** (jour férié)

Afin de ne pas perturber le bon déroulement des activités, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires des activités !

Matériel et effets personnels :

Nous vous suggérons d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants.

Les téléphones portables et autres objets électroniques sont déconseillés pendant les activités.

Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche.

Les organisateurs ne seront pas tenus pour responsables en cas de perte ou de vol.

Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances.

Pour les enfants de maternelle (3 à 6 ans), prévoyez des vêtements de rechange.

DESCRIPTIF SÉJOURS

Modalités pratiques en fin de section

Descriptif

Nous proposons une formule de vacances en pension complète : les enfants dorment et mangent sur place pendant toute la durée du séjour. Cette expérience en centre de vacances permet aux enfants de sortir de leur environnement familial et leur offre l'opportunité d'apprendre les règles de vie en groupe (respect de chacun, partage, écoute), et aussi d'acquérir une plus grande autonomie (responsabilité, indépendance). Cette formule permet la découverte progressive d'une thématique tout au long du séjour ; séjour au cours duquel les enfants sont impliqués de manière continue et régulière dans le déroulement des activités.

Mariakerke

L'école de Mariakerke est située en bordure d'Ostende, sur la côte. Cette belle bâtisse de trois étages spécialement conçue pour accueillir des groupes d'enfants (salles d'activités, réfectoire, dortoirs, sanitaires) se situe à quelques rues de la digue et de la mer. Les enfants peuvent profiter de tous les plaisirs de la plage comme le cuistax, les châteaux de sable et autres jeux dans les dunes. Une plaine de jeux offre aussi la possibilité aux enfants de faire des activités sportives diverses tout en profitant de l'air revigorant de la mer du Nord.



SÉJOURS automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2016

Samen op de boer!

 **Mariakerke: 30 enfants de 6 à 12 ans**

Prêts pour un séjour 100% ecologisch et duurzaam?

Cette semaine, commençons par bricoler écolo! Nous nous amuserons à fabriquer des marionnettes ou encore des robots à partir de pots de yaourt recyclés que nous peindrons ensuite avec de la peinture naturelle obtenue à partir de jus de chou rouge! Nous partirons ensuite explorer le domaine naturel de Raversijde qui nous éblouira avec son paysage où alternent plans d'eau, roselières ou encore plantations. Et pourquoi n'irions-nous pas encore visiter une ferme pédagogique néerlandophone, une occasion unique pour en savoir plus sur les activités de la ferme et ses produits locaux tout en nous initiant de façon ludique au néerlandais?

Nous l'aurons compris, ce séjour sera l'occasion pour nos petits explorateurs de prendre un grand bol d'air et de découvrir les richesses naturelles qui nous entourent.



SÉJOURS CARNIVAL

Modalités pratiques en fin de section

Du vendredi 24 février au samedi 4 mars 2017

Tout schuss!

▲ Séjour au ski: 40 enfants de 10 à 13 ans

Cette année encore, nous repartons en France gravir les montagnes de Haute-Savoie à la recherche des plaisirs de la neige et de la nature alpine. Cette fois, nos "as de la glisse" s'arrêteront au domaine de Saint-Sorlin d'Arves avec ses 120 km de pistes de ski balisées. Encadrés par une équipe d'animateurs expérimentés en ski, préparons-nous à vivre des vacances sportives, vivifiantes et surtout amusantes! Nous profiterons des nombreux conseils et astuces donnés par nos professeurs de l'Ecole de Ski Française pour apprendre à dévaler les pistes en toute sécurité. Nos journées riches en émotion seront ensuite récompensées par la chaleur du Centre d'hébergement où nous pourrons nous détendre et nous adonner à des activités créatives, artistiques ou encore jeux de sociétés.

Des pistes vertes pour les débutants aux pistes noires pour les plus aguerris, il y en aura pour tous les goûts!

Toutes les informations pratiques vous seront communiquées sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.



modalités PRATIQUES SÉJOURS

Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Inscriptions

Qui?

Les séjours en Belgique sont accessibles à tous les enfants âgés de 6 à 12 ans scolarisés en primaire indépendamment de la commune où ils résident ou de la localisation de l'école qu'ils fréquentent.

Le séjour de ski est accessible aux jeunes de 10 à 13 ans indépendamment de la commune où ils résident ou de la localisation de l'école qu'ils fréquentent.

Comment s'inscrire ?

1. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint (page centrale) et faites-le nous parvenir soit :

- par fax (02/274.21.20) ;
- par courrier (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles) ;
- par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be) ;
- ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles).

Attention: si vous ne souhaitez pas maintenir votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 17 "Comment annuler".

2. Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant. S'il n'y a plus de place disponible pour le séjour demandé, le coordinateur des séjours prendra contact avec vous pour vous le signaler et éventuellement vous proposer un autre séjour, dans la limite des possibilités.

Au plus tard deux semaines avant le départ, nous vous demandons de nous remettre la fiche santé et l'autorisation parentale complétées (reçues dans le dossier de confirmation), ainsi que d'une copie de la carte d'identité, de la carte SIS et du carnet de vaccination.

Au plus tard une semaine avant le départ : nous vous demandons d'effectuer le paiement (bulletin de versement reçu dans le dossier de confirmation).

Tout dossier incomplet peut entraîner l'annulation de l'inscription.

Les enfants qui nécessitent une attention médicale particulière (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des activités de vacances.

Tout traitement médical devra obligatoirement être accompagné d'une prescription médicale valable ainsi que de la posologie et de la durée du traitement.

Les enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires devront apporter leurs propres aliments de substitution.

Tarifs

Combien?

Pour le séjour en Belgique (5 jours) :

Tarif plein : 125€ ;

Tarif préférentiel pour les enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux 1000, 1020, 1120, 1130) ou qui ont un parent membre du personnel communal : **100€**. Ce tarif bénéficie d'une réduction de 20% (tarif dégressif) à partir du deuxième enfant de la même fratrie inscrit aux mêmes dates ;

Tarif social* pour les familles bénéficiant du tarif social : **50€**.

Pour le séjour au ski (8 jours) :

Tarif plein : 500€ ;

Tarif préférentiel pour les enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux 1000, 1020, 1120, 1130) ou qui ont un parent membre du personnel communal : **400€**. Ce tarif bénéficie d'une réduction de 20% (tarif dégressif) à partir du deuxième enfant de la même fratrie inscrit aux mêmes dates ;

Tarif social* pour les familles bénéficiant du tarif social : **250€**.

Que comprend le tarif?

- La participation à toutes les activités, sorties, excursions qui se déroulent pendant le séjour
- Les transports aller-retour des enfants vers le lieu de séjour ainsi que toutes les sorties et excursions ;
- L'hébergement (lits + literie, sanitaires tout confort...) ;
- Un petit déjeuner, une collation, un repas chaud à midi, un goûter et un repas froid le soir, ainsi que des boissons ;
- Les lunch-packs en cas d'excursion
- Le matériel, les cours et le forfait pour le séjour ski.



Le tarif social

***Le tarif social** est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130).

Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

La demande doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début des activités. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

La demande de tarif social doit être introduite par écrit accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que

- d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles

OU

- d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois.

Cette demande doit être adressée à l'attention de Mme l'Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse, et de la Petite Enfance - Jeunesse à Bruxelles asbl - Secrétariat des activités de vacances - Av. de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles.

Comment payer ?

Le paiement s'effectue à l'aide du bulletin de virement joint au dossier de confirmation.

Comment annuler?

Si vous ne désirez pas maintenir l'inscription de votre enfant, il est impératif de le faire savoir par **écrit** au secrétariat des activités de vacances au minimum **2 semaines avant le début des activités** (pour la période concernée) même si le paiement n'a pas encore été effectué.

Les parents qui ne nous ont pas communiqué leur demande d'annulation par **écrit** et dans les **délais** escomptés se verront réclamer des frais administratifs à hauteur de 20% du montant total (sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant).

Après le début de l'activité, aucun remboursement ne sera effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant).

Matériel et effets personnels

Nous vous suggérons d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants.

Les téléphones portables et autres objets électroniques sont déconseillés pendant les activités.

Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche.

Les organisateurs ne seront pas tenus pour responsables en cas de perte ou de vol.

Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances.

Pour les enfants de maternelle (3 à 6 ans), prévoyez des vêtements de rechange.

DESSCRIPTIF PLAINES

Les plaines de vacances accueillent vos enfants du lundi au vendredi, pendant les congés scolaires de deux semaines ou plus (vacances d'HIVER, de PRINTEMPS et d'ETE).

Organisées dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, elles permettent à vos enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateurs organisent des activités ludiques avec des petits groupes.

Les plaines de vacances valorisent l'amusement, la détente et la convivialité mais elles favorisent également l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Afin de limiter vos déplacements, vous avez la possibilité de déposer vos enfants soit directement sur le lieu de la plaine, soit dans un "centre d'accueil". Ceux-ci accueillent vos enfants le matin (voir **horaires en page 23**) ; les enfants prennent alors le bus vers la plaine de vacances où sont organisées les activités pendant la journée. Lorsque les activités sont terminées, en fin d'après-midi, les enfants reprennent le bus en direction du "centre d'accueil".

☀️ Plaines

🏠 Centres d'accueil



PLAINES HIVER

Modalités pratiques en fin de section

Cet été dans les plaines



L'île aux trésors

L'hiver arrive à notre porte. Le froid et la neige commencent à recouvrir toute la ville de son manteau blanc. Dans un vieux coffre au grenier, nous avons découvert une étrange carte. Celle-ci semble nous indiquer le chemin vers un monde inconnu.

Pendant ce voyage, nous allons rire, chanter, découvrir de nouveaux jeux, accomplir des exploits sportifs, déguster des plats aux mille saveurs et s'émerveiller grâce aux nombreuses richesses que cette île peut nous apporter. D'ailleurs une vieille légende raconte qu'un trésor y serait caché...

Alors ne perdons pas de temps. Préparons notre sac à dos, naviguons vers des eaux plus chaudes et partons explorer cette nouvelle terre qui n'attend que nous pour débiter cette année 2017 sous le signe de l'aventure, de l'amusement et de la découverte.

Plaines HIVER

Modalités pratiques en fin de section

ATTENTION
INSCRIPTION
OBLIGATOIRE
avant le
2 DÉCEMBRE 2016

modalités PRATIQUES Plaines

Du mardi 27 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017

Attention : les plaines seront fermées le lundi 26 décembre 2016 !

Plaine « Pagodes I »

Enfants de 3 à 6 ans

- ☀ *Ecole maternelle des Pagodes
Avenue de Versailles, 89
1020 Bruxelles*

Plaine « Pagodes II »

Enfants de 6 à 12 ans

- ☀ *Ecole primaire des Pagodes
Avenue de la Sarriette, 97
1020 Bruxelles*

Centre d'accueil Pagodes I et Pagodes II

🏠 *Harenheideschool:
Rue de Verdun 381
1130 Bruxelles*

Plaine «Magnolias I & II»

Enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans

- ☀ *Ecole fondamentale des Magnolias
Av. des Magnolias, 1
1020 Bruxelles*

Plaine «Véronèse I & II»

Enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans

- ☀ *Ecole préparatoire Emile Jacqmain
Rue Véronèse, 21
1000 Bruxelles*

Plaine «Canal I & II»

Enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans

- ☀ *Ecole fondamentale du Canal
Rue du Canal 55,
1000 Bruxelles*

Plaine « Emile André I & II »

Enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans

- ☀ *Ecole fondamentale Emile André
Rue Haute, 107
1000 Bruxelles*



Inscriptions

Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Qui?

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 - Bruxelles, 1020 - Laeken, 1120 - Neder-Over-Hembeek, 1130 - Haren) ;

OU

- fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire) ;

OU

- avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles.

Comment s'inscrire ?

Inscription(s) obligatoire(s) pour tous les enfants jusqu'au vendredi 2 décembre au plus tard

1. Complétez le bulletin d'inscription pour les plaines de vacances (en page centrale) en indiquant bien les semaines et la plaine choisies. Faites-le nous parvenir pour le **vendredi 2 décembre 2016 au plus tard** soit :

- par fax (02/274.21.20) ;
- par courrier (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles) ;
- par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be) ;
- ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles)

Attention: si vous ne souhaitez pas maintenir votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 23 : "Comment annuler".

2. Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement ainsi qu'une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis le premier jour à la personne en charge de l'accueil de la plaine.

Une fois le paiement effectué, l'inscription est effective et en ordre.

3. Les enfants qui nécessitent une attention médicale particulière (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique,...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des Activités de Vacances.

Tout traitement médical devra **obligatoirement** être accompagné d'une attestation médicale valable ainsi que de la posologie et la durée du traitement.

Tarifs

Combien ?

Paiement après réception de la confirmation d'inscription par virement bancaire uniquement.

Tarif des plaines de vacances, exclusivement par semaine complète :

Semaine de 4 jours: (du mardi 27 décembre au vendredi 30 décembre 2016) :

Tarif plein : 20€ ;

Tarif préférentiel* : 16€ ;

Tarif social* pour les familles bénéficiant du tarif social : **10€.**

Semaine de 5 jours: (sans jour férié)

Tarif plein : 25€ ;

Tarif préférentiel* : 20€ ;

Tarif social* pour les familles bénéficiant du tarif social : **12.5€.**

***Le tarif préférentiel** est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux 1000, 1020, 1120, 1130) ou qui ont un parent membre du personnel communal

***Le tarif social** est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

La demande doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début des activités. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

La demande de tarif social doit être introduite par écrit accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que

- d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles

OU

- d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois.

Cette demande doit être adressée à l'attention de Mme l'Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse, et de la Petite Enfance - Jeunesse à Bruxelles asbl - Secrétariat des activités de vacances - Av. de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles.

Que comprend le tarif ?

Le tarif comprend : le repas chaud, le goûter, les activités et l'éventuel transport en bus assurant la liaison des centres d'accueil vers les plaines.

Ce tarif ne comprend pas les éventuelles excursions organisées ponctuellement pour lesquelles une participation supplémentaire de 2€ par enfant sera demandée.

Horaires*

★ Plaines

Accueil directement sur le lieu de plaine :

Le matin : de 7h00 à 8h45

Le soir : de 16h30 à 18h00

▲ Centres d'accueil

Liaison en bus vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00

Le soir : de 17h00 à 18h00

*Pour une question d'organisation et, surtout, de sécurité, **ces horaires doivent être scrupuleusement respectés**. En cas de retard, l'accès à la plaine vous sera refusé.

De même, vous devez aller rechercher vos enfants à l'endroit où vous les avez déposés le matin. Il n'est pas possible de changer de centre d'accueil au cours de la journée.

Matériel et effets personnels

Nous vous suggérons d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants.

Les téléphones portables et autres objets électroniques sont déconseillés pendant les activités.

Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche.

Les organisateurs ne seront pas tenus pour responsables en cas de perte ou de vol.

Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances.

Pour les enfants de maternelle (3 à 6 ans), prévoyez des vêtements de rechange.

Comment annuler ?

Si vous ne désirez pas maintenir l'inscription de votre enfant, il est impératif de le faire savoir par **écrit** au secrétariat des activités de vacances avant le **vendredi 9 décembre 2016** (même si le paiement n'a pas encore été effectué).

Les parents qui ne nous ont pas communiqué leur demande d'annulation par **écrit** et dans les **délais** précisés ci-dessus se verront réclamer des **frais administratifs** à hauteur de **20%** du montant total (sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant).

Après le début de l'activité, **aucun** remboursement ne sera effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant).

